

Procès-verbal de réunion du conseil d'administration – 16 mars 2010

Le conseil d'administration de l'association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEL) de Saint-Jean-Hulst s'est réuni sur convocation du Président.

Présents

Emmanuelle Bouteiller, Caroline Lambert, Christine Jourdan, Sophie de la Foye, Béatrice Fontant, Eric de la Ferté-Senecterre, Bertrand Poupart Lafarge, Philippe Rougevin-Baville, Aliette Ballardur, Bruno Vercken, Bruno Jantet, Félicie Petersen, Philippe-Guillaume de Rosnay, Yves Le Masne, Astrid Le Chatelier.

Absents ou excusés : Hervé Dewynter, Bénédicte de Dinechin, Isabelle Lanne-Chesnot, Christine de Saint-Exupéry.

1. 20h : Echanges avec Mme Delouis

Echange avec Marie-Hélène Delouis sur les règles concernant la **tenue vestimentaire des élèves dans l'établissement**.

Le point est soulevé en raison de la dégradation des tenues (vêtements, maquillage...) des élèves depuis quelques années notamment en 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème} et seconde.

L'éventualité d'un uniforme n'est pas d'actualité pour Madame Delouis : « il faut préparer chacun à trouver sa place dans la société ».

L'établissement a déjà inscrit les principales règles dans son règlement et donne une blouse aux élèves « dont la tenue n'est pas adaptée à une ambiance de travail ».

Afin de lutter contre le laisser-aller, il est proposé d'attirer l'attention des élèves sur ce qui est adapté ou pas à l'école avec une campagne d'information, et de permettre à chacun de comprendre l'intérêt d'une tenue adéquate. Cette campagne se matérialiserait par des affichettes humoristiques qui pourraient être conçues par les élèves eux-mêmes en cours d'arts plastiques. Ces affichettes pourraient être complétées par des dépliants à destination des parents afin qu'ils soutiennent l'action : l'APEL accepte de se charger de la conception de ces dépliants. L'idée étant d'obtenir l'adhésion par l'humour plutôt que d'imposer un code vestimentaire, tant aux élèves qu'aux adultes de l'établissement.

Madame Delouis souligne que ce peut être l'occasion de rappeler quelques règles d'hygiène : cheveux et mains propres, ongles coupés et vêtements sans tâches.

Départ de Madame Delouis

2. Approbation du compte-rendu du CA de février

Approuvé à l'unanimité.

3. Travaux :

Filtrage des accès et travaux à l'Odéon seront à l'ordre du jour du prochain CA de l'OGEC.

Le filtrage des accès sera soumis au vote du CA d'OGEC de mars. Après discussion, position « des parents » dégagée : tout en comprenant les raisons qui ont conduit à ce projet, les parents considèrent qu'il ne répond pas de manière infaillible aux problèmes de sécurité (intrusions toujours possibles, « évasions » aussi !), mais qu'en revanche de manière certaine il nuit à la qualité de vie de tous les enfants (met une machine entre les enfants et l'école, les oblige à tous entrer par le même endroit, renforçant l'effet de masse de cet établissement déjà énorme,... Une majorité de membres du CA pense qu'il faut s'abstenir au vote du CA d'OGEC, voire voter contre. Emmanuelle décidera le moment venu de ce qu'elle pense opportun, en prenant en considération les opinions exprimées par le CA d'APEL

4. Election d'un nouveau trésorier :

Suite au départ au Canada de Bertrand.

Candidat : Sophie de la Foye, élue à l'unanimité

5. Concrétiser des actions à mener pour le collège :

Validation et formalisation les propositions concrètes que le groupe collège ira présenter à Madame Delouis, sur la base des idées suivante :

- Focus sur la suppression des classements au Collège.
 - L'appel prévoit de demander à Madame Delouis de supprimer les classements en 5^{ème} et 4^{ème} comme cela avait été évoqué lors d'un précédent CA. La grande majorité des membres du CA favorables à cette proposition qui paraît plus propice à l'épanouissement des enfants au collège.
- Créer un journal des collégiens : une rubrique réservée à chaque niveau, fait par les collégiens, coordonné par l'Apel
 - Réfléchir pour le prochain CA au format de ce journal, à l'organisation à mettre en place et trouver un/des parent(s) hors Apel qui serai(en)t intéressé(s) par lancer ce journal. L'Apel doit être le garant de la continuité de ce journal dans le temps
- Accompagner les collégiens dans une réflexion qui consiste à améliorer "l'estime de soi", au travers des heures de vie de classe
 - Intéressant sur le principe, à approfondir avec Bénédicte de Dinechin
- Plus largement, proposer de mieux utiliser les heures de vie de classe
- Décloisonner les classes, en favorisant les occasions de rencontre à 2 ou 3 classes : rencontres sportives avec équipes interclasses, salles de musique ou de ping-pong réservées à l'heure des repas, groupes de langue inter-classes.
 - Idée à garder pour plus tard

6. Point sur les dépenses en cours par le trésorier, proposition de dépenses pour le trimestre à venir

Concours d'éloquence : 250€ en bon d'achat livre

Oser : 1000€

Jeu dans la cours du primaire : Oui sur le principe, Astrid nous présente un budget et des idées la prochaine fois

Participation au voyage au Benin des terminales : 500€

Livres pour les maternelles : 600€ ont été dépensés suite à l'approbation d'un précédent CA.

7. Point sur la préparation de la fête de charité et du stand tenu par l'APEL

Dates des prochains CA : Mardi 13 avril, Lundi 17 mai

Juin : date de diner à trouver